

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°15-2025-04-11

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi onze avril à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt-huit mars, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIEZ, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSE

Etaient excusés : Christophe DOUCHAIN
Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Délibération n°15-2025-04-11

Objet : affectation du résultat 2024

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le CFU (Compte Financier Unique) 2024 du budget principal de la CCDS,

Considérant que les résultats d'un exercice sont affectés au budget primitif après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte administratif,

Considérant que, lorsque le CFU a pu être approuvé avant le vote du budget primitif, les résultats de l'exercice antérieur peuvent être repris dans ce budget primitif,

Après avoir adopté, au cours de cette même séance, le CFU 2024, et constaté :

- un excédent de fonctionnement de	91 711,24€
- un excédent d'investissement de	13 376,80€
- un solde de reste à réaliser de	35 630,00€
Soit un besoin de financement de	22 253,20€

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 dans les conditions suivantes :

Affectation de l'excédent de fonctionnement pour :

- 22 253,20€ au compte 1068 (recettes d'investissement)
- 69 458,04€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

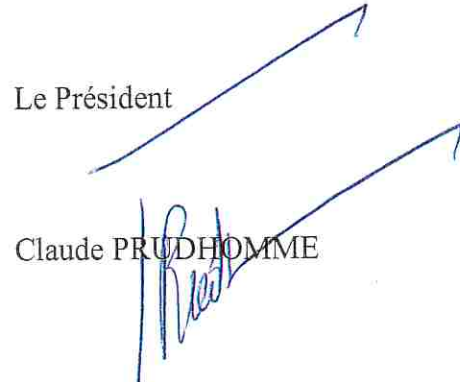
Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, adopte, à l'unanimité, les affectations de résultat, arrêtées ci-dessus, du budget de l'exercice 2024.

Fait et délibéré à Desvres, le 11 avril 2025

Le secrétaire de séance


Thierry PETITPREZ

Le Président


Claude PRUDHOMME